

3) Conditions particulières

ENTRE

La société
Adresse

.....
N° TVA

Représenté par
ET

Persoproject SPRL
Rue Van Eyck, 44
1000 Bruxelles

Représenté par Monsieur Wahbi Rachid

Article 1 - Généralités

Ces conditions particulières doivent être lues conjointement avec les conditions générales ci-jointes du contrat d'affiliation et de ses annexes. Elles en font partie intégrante et forment le contrat avec l'affilié.

Par son affiliation, l'affilié accepte sans aucune réserve les statuts de PERSOPROJECT, les conditions générales et ses annexes ainsi que les présentes conditions particulières. L'affilié reçoit à l'ouverture de son dossier tous les documents sociaux nécessaires.

Article 2 - Entrée en vigueur et durée du contrat

La présente convention entre en vigueur le/...../.....

Et est conclue pour une durée indéterminée, moyennant le respect d'une durée minimum de 4 ans.

Fait le en 2 exemplaires originaux, chaque partie ayant reçu le sien.

Pour l'affilié

Pour Persoproject

HEURE SIGNATURE :